

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'Abeille.

14^{ème} Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

14^{ème} Année.

VOL. XIV.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 31 MARS, 1881.

No. 26.

Adieux à Flavigny (1)

I

Doux nid de Flavigny, c'est au bord'hui peut-être
Que je viens évoquer, pour la dernière fois,
Tous tes chers souvenirs qui s'en vont disparaître,
Ainsi que le feuillage arraché de tes bois ;
Car, le ciel est bien noir, la tempête menace.
J'ai beau, de tout côté, consulter l'horizon,
Le terrible ouragan ne va laisser de place
Que pour ceux qui, là-bas, dorment sous le gazon.
Ceux-là sont les élus ; la haine, la vengeance
Ne peuvent rien contre eux ; mais nous, qu'avons-

[nous fait ?]

Rien, nous avons souffert et prié pour la France ;
Nous avons tant pleuré quand elle succombait !
Qui nous avons prié, beaucoup prié pour elle,
Pour que son front portât l'aurole de feu,
Et que le monde entier, en la voyant si belle,
Crût, en la contemplant, voir un reflet de Dieu.

Si c'est là conspirer et haïr la patrie,
Si c'est là mériter l'exil et les cachots,
Si le prêtre à l'autel et le moine qui prie
Ne font plus, se lon vous, que tramer de complots,
Eh bien ! capulez-vous ; mais sachez que notre

[faîne

Garde le feu sacré qu'elle allume à l'autel.
Non, vous ne pourrez pas étouffer cette flamme
Qui se rit des décrets, car elle vient du ciel.

II

Et pourtant il faudra quitter ce doux asile,
Il faudra s'en aller comme des malfaiteurs ;
Adieu donc, Flavigny ! ton vallon si tranquille,
Tes vieux murs crénelés, tes oiseaux et tes fleurs,
Nous ne les verrons plus. Lorsque, bien jeune

[encore,

Je vins dans ce couvent prendre le saint habit,
Quand mes illusions étaient à leur aurore,
Quand d'un cœur de vingt ans, tout chantant et

[tout sourit,

Ah ! je ne croyais pas qu'un jour la loi sauvage
Oserait m'arracher à tout ce que j'aimais,
Et que la Liberté, pour venger cet outrage,
Du beau pays des Francs s'enfuirait à jamais.
On ne les verra plus ondoyer sous les branches,
Parmi les fleurs des bois aux rayons du prin-

[temps,

Les plis si gracieux des chères robes blanches :
Elles vont s'exiler, hélas ! pour bien longtemps.

Quand les bourreaux enverront leur sicaire,
Quand tu verras tes cloîtres profanés,
Anime-toi, bronze de Lacordaire (1),
Pourquoi tes bras seraient-ils enchaînés ?

Noa, ils se lèveront dans un effort suprême,
Et nous te verrons tous, plus beau qu'aux plus
D'un geste tout-puissant lancer cet anathème
Qui, sur les fronts maudits, retombe pour ton-

[jours.

Quel que soit l'avenir, nous te serons fidèles,
Couvent de Flavigny ! Lorsque loin du pays
Nous penserons à toi... tes fils et nos amis
Demanderont au ciel de nous voir réunis,
En des jours plus heureux, comme les hirondelles.

FR. E. V. M., O. R.

Flavigny, 17 octobre 1880.

(1) Petite ville de la Côte-d'Or ; maisonnière des Dominicains qui ont été chassés le 4 novembre 1801.

(2) Le statue du P. Lacordaire se voit dans la salle de classe.

La fête de St Thomas d'Aquin au Séminaire de Chicoutimi.

(Suite et fin.)

Sermon et salut.

Le point culminant de toute la journée a été le panégyrique de St Thomas d'Aquin, par M. le Chanoine Bouges. Pendant une heure, l'habile orateur a su nous tenir suspendus à ses lèvres. Ayant à parler à un auditoire très-varié, il a su se mettre à la portée de tous : c'est un véritable tour de force.

Après avoir posé cette règle : "La vérité naîtra dans une intelligence par le canal d'une autre intelligence," il s'élève jusqu'à Dieu Créateur, nous le montre comme souverain précepteur de l'humanité entière dans Adam, à qui, par une loi corrélatrice à la loi de la paternité, ce Dieu des sciences, légua la gloire de l'enseignement. S'emparant de cette idée, il nous fait voir la noblesse et la grandeur de l'enseignement et en développe la puissance. "L'école dit-il, est en quelque sorte une seconde création de l'âme humaine, le germe et la prophétie vivante des siècles à venir." Il rappelle que le père, dans l'ordre naturel, doit nourrir ses enfants de froment et de vérité ; puis il ajoute : "Et si, dans un ordre plus haut, l'Eglise a le droit inviolable de faire arriver son enseignement à toute créature : *Prædicare evangelium omni creaturae*, c'est en vertu de sa mission surnaturelle et de la parole du Maître ; *Docete omnes gentes*. Tels sont les deux enseignements que l'Etat doit protéger ; il n'y en a point d'autre." Parlant ensuite de l'infaillibilité de l'Eglise, de la canonisation de St Thomas et de la confirmation de ses ouvrages, il conclut que c'est bien là le Maître à suivre et le Saint à imiter. En quelques mots, il raconte la vie du Saint ; passe à un aperçu rapide sur chacune de ses œuvres, et nous redit son éminente pureté, sa charité ardente et sa profonde humilité. Alors, faisant un retour sur les malheurs du temps, il fait des vœux pour que dans notre patrie du moins, l'enseignement chrétien ne soit pas arraché à l'Eglise par la main du pouvoir civil.

Cependant, au milieu de tous ces désordres qui régnaient dans le monde, il

trouve des sujets de consolation : "Quand le missionnaire, s'écrie-t-il, va prosterner son front découragé au pied du Vieillard qui gouverne la postérité du Christ, et qu'il retrouve, plus éblouissante que jamais, la majesté du St Pontife, - traitreusement spolié ; lorsqu'il recueille ces paroles de confiance infrangibles et ces bénédictions augustes dont dix-huit siècles de prodigalité n'ont pas épuisé la magie divine ; lorsque, parti de Rome, pour continuer sa course d'apôtre, il rencontre, sur toutes les plages, la parole pontificale aussi sûre d'elle-même, aussi souveraine d'accent que du temps de Grégoire VII ; lorsqu'il relit les Encycliques des Papes, ces plus grands éclairs de salut social, dont le monde ait été visité depuis l'Incarnation du Verbe, et qu'il voit naître du cœur de Jésus-Christ tant d'œuvres d'amour qu'il tenait en réserve pour nos jours mauvais, il s'écrie, aussi bien sur les bords du St Laurent et du Saguenay, que sur ceux du Bosphore et de la Propontide : Non ; le siècle témoin de ces merveilles n'est point condamné."

Le panégyrique est tout entier de cette force ; j'ai cité au hasard. C'est une œuvre de maître : élévation, profondeur, majesté, images aussi vives que variées, pathétique, toutes les qualités s'y retrouvent.

Le sermon fut suivi d'un salut solennel du St Sacrement. La Fanfare et le chœur de l'Orphéon s'acquittèrent encore de la partie musicale.

Séance de l'Académie St-François de Sales.

On se réunit pour la quatrième fois, à 7½ heures, dans la salle de récréation des élèves, pour assister à la séance de l'Académie St-Frs. de Sales que l'on avait à dessein fixée à ce jour.

Après les affaires de routine et une gentille chansonnette : "A bas les paresseux", chantée par M. Edouard Pilote, M. Jos. Gingras, secrétaire de l'Académie, lut le rapport, distribuant à chacun selon son mérite, des éloges ou des reproches présentés avec beaucoup d'art. Il fit remarquer, entre autres choses, que la langue de Shakespeare ne tient pas dans les cahiers de l'Académie le haut

rang auquel elle a droit. Nous partageons son opinion, et nous sommes sûrs que nos *Angliques* s'efforceront de se distinguer. M. W. Gosselin, élève de quatrième, lut cependant, avec une prononciation très-satisfaisante, un devoir anglais bien intéressant; cet élève nous fit entendre aussi une jolie chanson anglaise. Comme toujours, l'Académie a su mettre beaucoup de variété dans le choix des devoirs à lire, et, contrairement à ce qui arrive souvent dans ces sortes de séances, dont ne jouissent que les intelligences privilégiées, chacun ne trouva qu'un défaut à celle-ci : d'être trop courte.

Le théâtre offrait un beau coup d'œil; ça et là sur les tentures, on voyait de petites oriflammes, portant des inscriptions très-propres à réveiller le goût du travail chez les élèves. M. le Chanoine Bouges, qui avait présidé à l'organisation tant matérielle qu'intellectuelle de la fête, avait parfaitement réussi. La séance académique s'est terminée par la collation de la médaille de Lorne, prix de philosophie, mérité par M. A. Maltais.

Cette fête fera époque dans les annales de Chicoutimi : jamais journée ne fut plus remplie. Je ne la considère pas sous le rapport d'une fête purement locale; elle a un autre caractère. C'est celui d'un hommage rendu à l'autorité de l'Eglise, d'une manifestation, dans la mesure de nos forces, de notre attachement à l'enseignement sacré qui nous est proposé. Je dis plus, c'est une protestation contre les atteintes portées en Europe aux corps enseignants et au clergé. Dans les discours prononcés à la société St Thomas d'Aquin ou ailleurs, on a vigoureusement affirmé la force de la doctrine catholique. Telles sont les raisons pour lesquelles j'ai cru devoir donner de telles proportions à un simple compte-rendu. Il fallait ou tout dire ou se tenir dans des généralités; alors autant aurait valu ne rien dire. Si les journaux impies consacrent des pages entières à relater leurs attentats contre la religion et ses gloires, je ne vois pas pourquoi nous ne redirions pas, nous aussi, notre foi et notre amour pour l'Eglise et ses lumières, surtout pour celle qui brille plus que toutes les autres en ce moment.

Cependant une ombre se laissait par trop apercevoir au tableau de notre bonheur. Notre digne évêque n'avait pu assister à l'accomplissement de ses ordres; nous l'attendions, et partout sa place est restée vide. Des circonstances incontrôlables avaient retardé son retour. A la fin de la séance Académique, M. l'assistant-supérieur nous en exprima ses profonds regrets, vivement partagés d'ailleurs par l'auditoire.

Saguenay,

A. M. D. G.

Chicoutimi, Séminaire, 8 mars 1881.

L'Abelle.

"Foran et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 31 MARS 1881.

Cours publics.

Y a-t-il des mines de houille dans la Province de Québec?

Telle était la question que se posait M. l'abbé Laffamme au commencement de sa conférence, samedi soir. Sans se prononcer d'une manière tout à fait définitive, le Conférencier nous a laissé entendre bien clairement que, d'après lui, jamais on ne découvrirait de véritables mines de houille dans la Province de Québec. La raison en est bien simple. La houille ne se trouve en quantité notable que dans certains terrains géologiques qui nous manquent complètement. Et comme dans les terrains qui occupent la surface de notre province, la houille n'a jamais été rencontrée nulle part, il n'y a pas de raison de supposer une exception en notre faveur.

Nous avons admiré de magnifiques sections, cartes, et dessins, dus au pinceau habile de M. l'abbé P. O'Leary: Ils n'ont pas peu contribué à rendre plus claires les démonstrations du Conférencier.

Nouvelles locales.

Monsieur l'abbé Michaud, ordonné prêtre il y a quelques semaines, vient d'être nommé vicaire à St-Pacôme.

Hier soir, Monsieur le juge Routhier a donné dans la salle des cours littéraires une magnifique conférence sur "*les sources du Droit*."

Ce soir, nous aurons le plaisir d'entendre Monsieur le Consul Général de France, qui doit continuer l'étude si intéressante, qu'il a commencée l'année dernière sur "*la littérature allemande*."

Nous donnerons la semaine prochaine un compte-rendu de ces deux conférences.

Société Laval.

Il nous était donné d'entendre vendredi dernier la lecture d'une étude très-intéressante de M. A. Gosselin sur la Société.

Il a su donner au sens abstrait de cette question une allure toute fraîche d'actualité, il a mis dans son vrai jour cette thèse philosophique si controversée, si diversement interprétée, si obscurcie de nos jours par les systèmes philosophico-politiques des socialistes, des nihilistes, etc, systèmes dont M. Gosselin nous a montré tout le ridicule et l'abaissement moral.

Selon notre conférencier, trois éléments sont d'une absolue nécessité à toute société, "l'autorité, la hiérarchie, la liberté." La société suit l'ordre: l'homme à des droits et des devoirs indéniables et naturels: le chef-d'œuvre des sociétés est l'Eglise. Telles sont les vérités auxquelles M. Gosselin a donné un agréable développement, grâce à un style pompeux et imagé.

Il y a peu de sociétés aussi actives que la Société-Laval. Dimanche dernier, elle prenait un front joyeux, et trois de ses membres se posaient cette question: "Quel est le scélérat le plus préjudiciable à la société, le menteur, l'assassin ou le voleur?" Le voleur, affirme M. Létourneau; les lois divines et humaines le condamnent. Allez à la cause première, répondit M. Bauset. La cause première du voleur, c'est le mensonge; la cause de tous les maux, du péché originel, c'est un mensonge: donc etc. Mais nous comptons sans M. Corriveau: le menteur est menteur, le voleur est voleur et menteur, mais l'assassin est menteur, voleur et, de plus, assassin; C'est le suprême de tous les crimes.

N'allez pas croire que la gravité sénatoriale fût empreintesur tous les visages.

Les orateurs ont très bien rempli leurs rôles. Le vote fut ensuite pris, et le menteur, sans doute, parcequ'il était le mieux connu fut anathématisé par 11 voix, le voleur par 5 voix et l'assassin par 2. C'est là un verdict tout à fait surprenant qui mériterait un procès en appel.

UN MEMBRE.

Nécrologie.

ARTHUR DEMERS.

La mort, cette année, semble promener d'une manière alarmante sa faux impitoyable parmi les élèves du Séminaire. En effet, il y a à peine quelques semaines, nous pleurions la perte de deux amis chéris; aujourd'hui nous avons à déplorer celle d'un confrère, que tous avaient appris à estimer et à chérir pour son caractère affable et bienveillant.

Depuis son entrée au Séminaire, Arthur Demers ne cessa d'édifier ses confrères par l'ardeur qu'il apportait à remplir ses devoirs d'écolier. Il sut, surtout par son obéissance et sa profonde piété, s'attirer l'estime de ses supérieurs.

Sa santé délicate se prêtait peu à une étude soutenue; mais le courage chez lui domptait la nature. Déjà parvenu au milieu de ses études, il espérait sans doute pouvoir se rendre heureusement au terme. Cependant Dieu en avait décidé autrement. L'année dernière, notre cher confrère sentit plus que jamais, les effets de la terrible maladie, qui le mi-

naît. Il se vit contraint d'abandonner sa classe pour prendre du repos, mais toujours dans l'espoir de continuer tôt ou tard ses études. A la fin des dernières vacances, il comprit la terrible illusion, dont il avait été le jouet, et vit qu'il devait renoncer pour jamais au Séminaire. Depuis ce temps, la mort s'est appesentie graduellement sur cette innocente victime, jusqu'à ce qu'enfin, elle lui ait donné le coup fatal, qui l'a fait descendre dans la tombe.

Mourir à 18 ans, c'est trop tôt mourir ! mais Dieu a trouvé son âme nûtre pour le ciel et l'a ravie à notre affection ; pleurons sa perte, nous tous, qui étions ses amis et espérons qu'il se souvient de nous dans les cieux.

Nous prions la famille de notre regretté confrère de bien vouloir accepter nos plus sincères condoléances pour la douloureuse épreuve que le Seigneur vient de lui envoyer.

R. I. P.

UN CONFRÈRE.

Correspondance.

Monsieur le rédacteur,

Je regretto beaucoup que des circonstances incontrôlables m'aient empêché de répondre plus tôt à l'aimable et savante réfutation de votre correspondant Belzébuth ; mais enfin le proverbe est toujours là : mieux vaut tard que jamais. Sans doute, je devrais suivre l'exemple du savant mais trop modeste Lucifer. A moi bien plus qu'à lui, il appartiendrait d'admirer les beautés de la nature—non pas cependant de les chanter—sans chercher à en scruter les lois.. Mais pourtant, je ne suis pas encore *fatigué des luttes de la vie*, et les *souvenirs du passé* ne remplissent pas assez ma vie pour que je m'abandonne à tout jamais au silence et à la retraite.

Sans doute, s'il s'agissait d'une lutte dans laquelle tout l'avantage doit rester au vainqueur, jamais je n'oserais rompre une lance avec un adversaire aussi redoutable que Belzébuth. Mais, ce que l'on recherche avant tout, dans une discussion, c'est la vérité. Qu'il faille sacrifier son opinion, ou bien qu'on la voie triompher, peu importe, pourvu que l'on atteigne le but. Voilà ce qui m'engage à répondre aujourd'hui à mon aimable ami et confrère Belzébuth. La question qui nous occupe, a peut-être encore bien des coins obscurs, que mon intelligence est impuissante à pénétrer : la discussion seule peut faire jaillir la lumière.

D'abord Belzébuth trouve que mon ingénieuse explication de la rupture d'un verre sous l'action de l'eau bouillante n'est pas complète. Je n'en suis pas étonné ; mon intention n'était certainement pas de rendre un compte exact de toutes les causes *concourantes et adéquates* qui peuvent entrer dans la production de ce phénomène, d'autant plus que cela

n'était nullement nécessaire pour donner la solution du problème en question, et que la cause que j'avais choisie me suffisait pleinement. D'ailleurs, si mon savant confrère veut y regarder de près, il verra que, au point de vue du problème de la cuillère, nos deux explications diffèrent bien peu. J'avais dit : les différentes parties du verre se dilatent inégalement. Belzébuth me reprend et dit : ce sont les molécules du verre qui se dilatent inégalement. Toute mon erreur vient donc de ce que je n'ai pas su pénétrer jusqu'aux molécules. Elles sont si tenues ces molécules, qu'il n'est pas donné à tous les regards de les contempler ; aussi avais-je laissé ce soin à de plus savants, d'autant plus que pour résoudre le problème de la cuillère, je n'avais que faire des molécules. En effet que ce soit les différentes parties du verre qui se dilatent inégalement, ou bien que ce soit les molécules, il faut toujours en revenir à cette conclusion, que la cause pour laquelle le verre éclate sous l'action de l'eau bouillante, est l'inégale dilatation. Or la cuillère ne pouvant pas plus agir sur les molécules qu'elle n'agit sur les autres parties du verre, je ne vois pas trop quelle lumière l'explication de Belzébuth peut jeter sur la solution du problème qui nous occupe.

D'après mon opinion, cette solution se trouve dans l'absorption d'une certaine quantité de calorique par la cuillère. Et voici mon raisonnement : trois causes peuvent concourir à la rupture du verre : la chaleur comme cause première, puis la non-homogénéité du verre et sa trop lente conductibilité comme causes secondes. Or, évidemment la cuillère ne saurait influer sur ces deux dernières causes ; donc il faut qu'elle agisse sur la cause première. Mais cette opinion paraît inadmissible à mon confrère Belzébuth. A-t-il raison ? J'aime à le croire ; mais il ne l'a pas encore bien démontré. Voyons ses preuves et tâchons de les apprécier à leur juste valeur.

On peut donner, dit-il, du phénomène en question, une explication beaucoup plus claire et plus facile. Quelle est donc cette lumineuse explication, savant ami ? Je brûle de contempler la vérité qui vous est apparue sans nuages... Mais quoi ?... vous vous taisez ? C'est par trop cruel. Est-ce donc la coupe de Tantale que vous avez voulu approcher de mes lèvres ; ou bien avez-vous en l'intention de suspendre sur ma tête la redoutable épée de Damoclès pour me faire sentir le critique de ma position ? Je l'avoue, le procédé ne manque pas d'originalité ; mais une preuve scientifique m'aurait mieux satisfait, et surtout, m'aurait bien plus facilement convaincu. Aussi tant que l'arme menaçante ne fera que se balancer sur ma tête, tant que l'onde magique fuira mes lèvres altérées, je consens à endurer mon supplice plutôt que d'abandonner une opinion dont l'inadmissibilité n'est pas du tout démontrée.

Mais passons à une autre preuve qui est plus sérieuse, bien qu'elle ne rende pas mieux compte de l'inadmissibilité de

ma solution. Belzébuth fait sur l'échauffement et le refroidissement des liquides toute une dissertation, que Ganot lui-même n'aurait pas dédaignée. Certes, je ne conteste pas l'exactitude de cet exposé théorique ; mais je nie qu'il soit une preuve contre moi. Je sais tout aussi bien que Belzébuth qu'il est impossible de supposer que la cuillère agisse assez promptement sur toute la masse du liquide pour empêcher la rupture du verre. Mais cette action sur toute la masse est-elle nécessaire ? Je le nie. Sans doute si l'on suppose que la cuillère est introduite après l'eau, ou encore que l'eau est versée à côté de la cuillère, de façon à ce que celle-ci reçoive le contact de l'eau après le verre, cette cuillère devra agir sur toute la masse du liquide, et alors je concède l'inadmissibilité de mon opinion, mais j'affirme aussi qu'en pareil cas, le verre se cassera infailliblement, en dépit de la cuillère. Si Belzébuth m'avait lu plus attentivement, il aurait vu que j'ai mis une condition *sine qui non* à l'admissibilité de mon opinion et même à la production du phénomène, c'est que l'eau vienne tout d'abord en contact avec la cuillère. Pour cela, bien entendu, je suppose que l'eau n'est pas versée tout d'un bloc dans le verre ; car alors la rupture de ce dernier serait certaine. Il faut donc, pour que le phénomène se produise, que l'eau soit versée sur la cuillère en un jet continu et d'une grosseur qui dépend naturellement du volume de cette cuillère. En ce cas, voici suivant moi, ce qui doit se passer. La première partie du jet, en tombant sur la cuillère, doit nécessairement perdre une certaine quantité de calorique absorbée par celle-ci, cette eau ainsi refroidie tombe sur le fond du verre et le réchauffe plus lentement qu'elle ne le ferait sans sa perte de calorique. la dilatation est par conséquent moins brusque ; ensuite, l'eau refoulée par le jet qui continue d'arriver, gagne les parois du verre et les réchauffe à leur tour ; puis le jet arrivant toujours et allant naturellement au fond, l'eau déjà refroidie monte graduellement en communiquant successivement aux différentes parties de la paroi sa chaleur relativement faible, et empêchant ainsi le verre de se rompre sous l'effort d'une dilatation trop brusque.

Dans cette explication comme on le voit, il n'est nullement nécessaire que la cuillère agisse sur toute la masse du liquide ; il suffit que cette action se fasse sentir sur une portion assez faible. Ainsi donc, l'absorption de calorique par la cuillère peut empêcher la rupture du verre sans qu'on soit obligé d'avoir recours au système de courants ascendants et descendants, comme le veut Belzébuth. D'ailleurs, je ne pense pas que mon ami ait été sérieux en me supposant assez de naïveté pour croire que le verre allait attendre, pour ne pas se rompre, la mise en mouvement de toute une série de courants intérieurs. Enfin, c'était une objection comme une autre ; je crois avoir démontré qu'elle ne renverse nullement mon explication.

Maintenant une seule chose m'inquiète, c'est l'épée de Damoclès. Toutefois, en attendant que Belzébuth veuille bien trancher le fil qui la balance sur ma tête, je persiste à regarder mon opinion comme admissible.

ARAGO.

Le printemps.

Le printemps, savez-vous bien ce que c'est, en avez-vous bien joui, avez-vous bien respiré ses brises fraîches et légères, bien admiré la limpidité de son ciel!

Après ces longs mois de prostration, la nature s'anime, s'agite, se revêt; enfin, le silence a ployé son aile et la solitude des bois n'est plus un désert morne.

Allez-y, contemplez, rêvez, chantez; vous voulez être seul! mais prenez garde: une petite voix moqueuse, un petit cri se fait entendre derrière le buisson. Ce petit indiscret, ne lui en voulez pas: Dieu lui a donné sa tâche, c'est de chanter, de voler dans le bocage.

Que j'aime ces jours où le soleil et la sève rendent aux arbres leur feuillage, aux prés leur verdure, aux roches leurs mousses!

Que j'aime aussi les promenades matinales!

Voyez! la lumière du soleil ruisselle à flots empourprés sur la neige durcie, la croule scintillante.

Si vous avez jamais vécu de la vie des enfants, n'avez-vous pas fait de ces excursions matinales, n'avez-vous pas glissé du sommet des côtes sur votre traîneau rapide?

Qu'il fait bon d'aller à cette heure, à cet âge surtout, respirer à pleins poumons la vie et la gaieté: de revenir les joues fraîches et roses à la maison où nous attend un bon feu pétillant.

Encore plus! De petits nuages bienâtres s'élèvent au loin des flancs de la montagne. Venez au chalet pittoresque des *sucreries*; Venez à la cabane échelonnée le long de la colline, où tout est frais, rose, candide, où tout est riant.

La cabane, c'est dire la joie franche et canadienne, le plaisir sans ombre, c'est dire le bonheur. Qui n'en a goûté au moins une fois dans sa vie, les charmes rustiques? Qui n'a étendu sur la neige les filets d'or de la *tir*, la tire plus douce que le miel?

La cabane, rien ne lui est comparable, rien n'en saurait donner une idée; on y vit d'une autre vie, de la vie pittoresque de nos pères, suivant l'adage: "Contentement passe richesse."

Qu'il est bon aussi, après les longs mois de réclusion, de souffrance, de froid, après les sombres rêveries d'automne et d'hiver, qu'il est bon de se sentir renaître, de sentir la vie ruisseler dans la nature et l'espérance couler dans notre cœur comme une sève vivifiante.

Le printemps je l'aime encore parce-qu'alors je toucho du pied la borne qui me sépare des brises, des fleurs et des beaux soirs de mai!

LOPEZ.

Nouvelles de Rome.

Monsieur le Chanoine de Angelis, professeur de droit canonique au séminaire de l'Appolinaire, est mort à Rome, il y a quelques semaines. C'est une grande perte pour l'Eglise et pour la science.

M. de Angolis laisse malheureusement inachevé un grand et beau travail qu'il avait commencé sur le Droit canon, et dont il avait déjà publié les deux premiers volumes.

A la nouvelle des inondations qui ont ravagé la Belgique, le Saint-Père a fait parvenir 3,000 fr. aux évêques de Liège et de Namur, pour être distribués aux inondés. D'autre part, il est venu au secours de quelques pauvres séminaires d'Italie, par une somme de 10,000. Il a envoyé aussi 8,000 fr. à la Société romaine de Saint-Joseph qui s'occupe de l'éducation des artisans.

M. Mackay, l'homme le plus riche de l'univers, est en ce moment à Rome; il a offert au Pape une somme considérable pour le Denier de Saint-Pierre. Il retire de ses mines d'argent en Californie quatorze millions et demi de piastres; ce qui lui donne un revenu par heure de \$1,656, par minute de \$27.—Il y a 30 ans, le Crésus moderne gagnait sa vie dans la pauvre Irlande à la sueur de son front.

Camoëns mourant.

.. L'Ange aux regards sans pleurs a passé lentement sur mon âme son aile glacée... le poète va mourir.

Le blanc aleyon, bercé mollement sur les ondes d'un lac sans courroux, avant de cacher sous son aile son cou soyeux, épand dans la vallée un chant plus doux et plus grave, longtemps répété par l'écho du soir.

Ainsi avant de m'endormir pour toujours dans ma bière, je voudrais renaître un instant pour essayer encore une fois les cordes de ma lyre; et, si l'infortune ne les empêchait de vibrer, je voudrais faire résonner dans le lointain des âges les échos de mes derniers accents.

Mais non, belle patrie, toi qui allumas dans mon sein l'étincelle du génie, il me faut te quitter! C'était pour toi que je chantais, ta gloire fut le rêve de ma vie.

Je te chantais, le matin, dès que les premiers rayons du jour perçaient les lourds nuages de l'Orient; je te chantais, le soir, quand les ombres s'allongeaient sur la crête de tes grands monts.

Cependant, cette voix qui a jailli, enflammée de l'amour d'un de tes enfants, tu l'ignores, o ma patrie!

Peut-être des sons plus doux trouveraient-ils aujourd'hui un écho dans ton cœur...?

Mais l'avenir plus juste applaudira le poète.

Adieu, Lusitanie, adieu. Les Nymphes du Tage ne me verront plus marcher, silencieux, sur les bords qu'elles chérissent... et toi, Natércia, adieu! tu n'as pas fait mon bonheur, mais tu feras ma gloire.

Nautonnier de l'infortune, le vent froid du malheur jette un jour loin des rives que j'aimais, ma barque trop légère, et maintenant que l'espérance me fait rentrer au port... je n'en puis plus sortir."

Ainsi gémissait le Camoëns. Le poète immortel du Portugal, brisé par la douleur, s'éteignait dans un hospice de médiants.

Soudain, arrive dans Lisbonne un courier tout sanglant.

Oh! comme le cœur du poète bondit dans sa poitrine oppressée! Sans doute le messager vient annoncer la victoire du roi Sébastien, qui est allé combattre les ennemis de sa foi...

Non! le Maure est vainqueur, et le roi a trouvé son tombeau dans la plaine jonchée des cadavres de ses braves soldats. Sa Lusitanie n'existe plus!

Les clameurs de la multitude apprennent bientôt au Camoëns la fatale nouvelle.

"Maintenant je bénis la mort, s'écrie-t-il avec angoisse, la mort qui me dérobe au spectacle des maux qui vont affliger ma patrie!

Je vais mourir heureux... heureux de ne pas voir le Maure, à l'œil farouche, parcourir les sentiers de mon enfance et chasser devant son cimentero sanglant l'habitant de nos campagnes; heureux, de ne pas entendre le mueygin, du haut de son minaret, troubler de ses cris aigus le silence des nuits.

J'ai vécu pour ma patrie, je meurs avec elle, puisse-t-elle du moins revivre dans mes chants!..."

Il dit, sa tête blanchie retombe lourdement sur son humide grabat... il était mort.

Poisson d'avril.

Petit poisson gentil,
Au premier jour d'avril,
Va ramener la joie
Au cœur de mes amis
Sincères et chéris;
Va... c'est moi qui t'envoie.

L. STUBS.

Conditions de ce Journal.

L'Abille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Roy, Petit Séminaire de Québec, agent général de l'Abille.

Agents: à la petite salle, M. I. Fortier; chez les externes, MM. S. Jolicœur et C. Couet; à Ste-Anne, M. G. Goudreau; à Sorel, M. O. Béland; à Nicolet, M. F. Cormier; à Ste-Thérèse, M. J. Lord; à Chicoutimi, M. E. Gagnon; à St-Hyacinthe, M. A. Guertin; à Rimonski, M. J. Rioux; à l'Assomption, M. A. Marsollet; un collège de St-Laurent, M. Z.-N. Blais.